

Orange jongle avec les sites, les salariés trinquent !

La direction d'Orange multiplie les opérations de déménagement et de réorganisation, affichant des objectifs de "modernisation" et d'"amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT)". Mais derrière ces beaux discours, la réalité est bien différente.

Eastview : Des économies pour Orange, des contraintes pour les salariés

Le déménagement du site d'Eastview vers Noisy est un exemple frappant. Orange réalise une opération financière avantageuse : division par deux de la surface au sol pour les salariés de la Division Entreprise France, division par trois des coûts de location et par six des charges, avec des économies annuelles de 731 000 € sur le loyer et 100 000 € sur les charges.

Et pour les salariés ? Un mode Flex où l'on s'entasse, un éloignement avec le RER A comme moyen de transport principal, des parkings payants et éloignés (300m), des bornes de recharge électrique insuffisantes et éloignées. La "compensation" financière via la décision 14 concerne une minorité des salariés impactés.

Concerto III / Saint-Maur : Val valse des transferts et des étages

Le projet Concerto III à Saint-Maur n'est pas en reste. Déménagement des équipes de Saint-Maur Gravelle vers Philippe Auguste et Noisy-le-Grand Mont d'Est, transfert provisoire de 168 salariés vers le bâtiment Diderot pendant 18 mois, changement d'étage pour 40 collègues de Philippe Auguste, et re-déménagement prévu fin 2026. Un véritable casse-tête pour les salariés !

Face à ces projets, la CFTC Orange se mobilise et a obtenu des avancées :

- Remboursement des frais de parking pour les salariés de passage (Eastview).
- Le déclaratif comme règle pour l'application de la décision 14 (Eastview).
- Mise en place d'une commission pour garantir la neutralité des demandes d'arbitrage (Eastview).
- Demande de télétravail occasionnel le samedi pour les salariés de Noisy et Diderot.
- Demande de cloisons mobiles dans les espaces de co-working.
- Demande de souplesse concernant les pauses méridiennes pour les salariés de Diderot.

La CFTC Orange exige :

- Priorité au bien-être des salariés dans toute opération de réorganisation.
- Des mesures d'accompagnement justes et complètes, détaillant clairement les postes, les sites définitifs et un bilan précis (Libellule AD IDF).
- Une réelle prise en compte des contraintes de transport, de stationnement et d'organisation du travail.
- Une communication transparente et un dialogue social constructif.

**Ne laissons pas Orange sacrifier les salariés sur l'autel de la rentabilité !
La CFTC Orange se bat pour vos droits !**